

Note :

16,00

à se sentir peu ou pas compétentes en administration numérique. En 2019, l'INSEE montre qu'un jeune sur cinq a au moins une incapacité numérique et ne maîtrise pas un domaine de compétence numérique. Les chiffres d'emploi quant aux maîtres de codes numériques, qui ne sont pas enseignés à l'école.

L'illectronisme a des conséquences économiques et sociales pour celles et ceux qui le subissent.

C. Les conséquences économiques et sociales de l'illectronisme.

Les personnes en situation d'illectronisme ont davantage de difficultés à accéder à l'emploi. En effet, 57% des offres d'emploi ~~publiées~~ publiées sur Pôle Emploi sont inaccessibles aux débutants.

T.P est également ~~un~~ problématique pour elles de réaliser des démarches administratives, comme demander des allocations sur le site web de la CAF.

Enfin les personnes souffrant d'illectronisme sont davantage sujettes à l'isolement et sont plus exposées à des risques d'arnaque ou de cyberharcèlement.

Même si la fracture numérique se résorbe et que les pratiques numériques progressent dans toute la population française, l'illectronisme reste une réalité notamment pour les personnes souffrant déjà d'inégalité sociales ou culturelles. Pour lutter contre cette fracture, des politiques publiques sont mises en place.

N.B. : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

ÉPREUVE

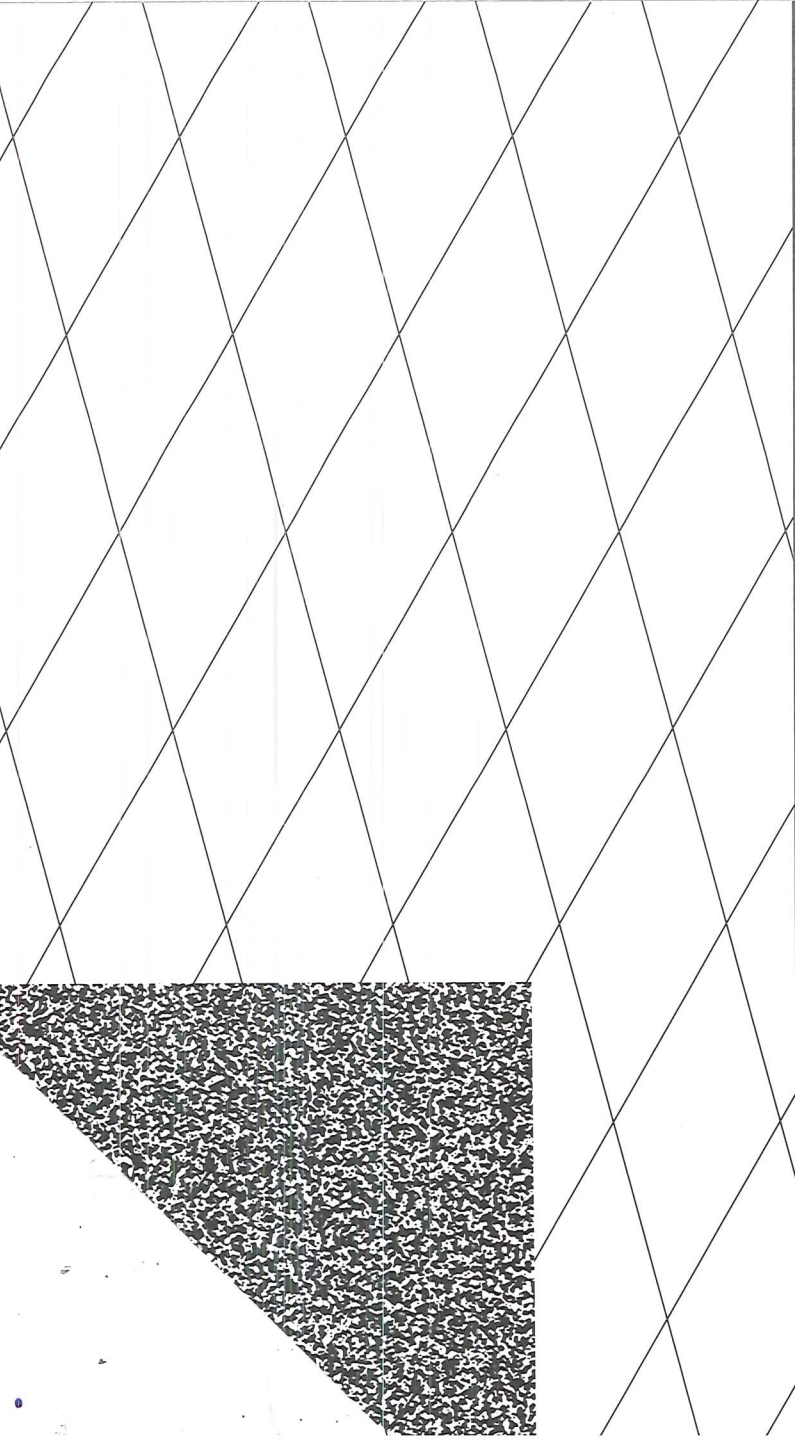
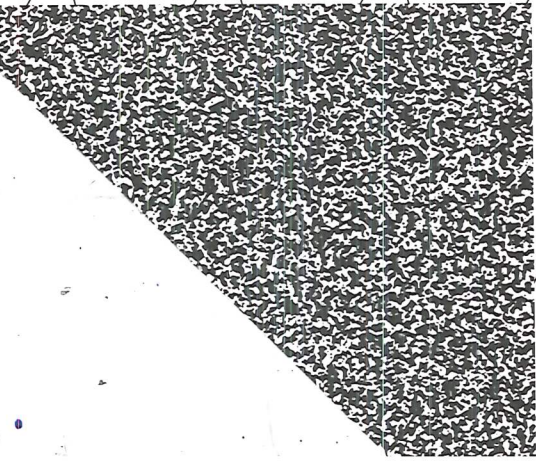
de note de Synthèse

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 1/2

Suite à la crise sanitaire du Covid-19 2020 et 2021, les pratiques numériques ont évoluées et les usages ont évolué. Cette évolution concerne toutes les classes d'âge et tous les milieux dans des domaines à la fois personnels ou professionnels. Le numérique peut être à la fois utilisé par communiques, réalisés des achats en ligne ou des démarches administratives ou encore suivre des cours.

Ceci demande un accès à Internet et du matériel non obsolète, mais aussi une formation à ces nouveaux usages. Les enjeux sont donc numériques, sociaux et éducatifs.

Si les usages liés au numérique ont globalement augmenté, ce dernier reste source d'inégalité (I). Des politiques publiques sont donc mises en place pour résorber ces inégalités (II).



II. Un accès inégal au numérique

Si les politiques numériques ont bondi pendant la crise du Covid-19 (A), une partie de la population reste touchée par l'illectronisme (B) entraînant des conséquences économiques et sociales (C).

A. L'évolution des pratiques numériques pendant la crise sanitaire

Suite aux restrictions imposées pendant la crise du Covid-19, certaines pratiques numériques ont bondi. Selon l'enquête auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication réalisée par l'INSEE, les personnes ayant envoyé un mail (âgées de 15 ans ou plus) ont progressé de six points, passant de 73% en 2019 à 79% en 2021. Les appels vidéo ont suivi la même tendance, les personnes les utilisant passant de 44% en 2019 à 59% en 2021.

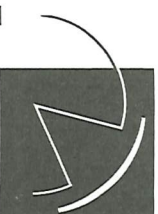
Le nombre de personnes ayant fait des achats en ligne a augmenté de 20 points entre 2013 et 2023. Les consommateurs sont aussi plus confiants car le risque pour la sécurité et la confidentialité ne constitue plus un frein ne représentant plus que 27% des personnes interrogées en 2021. Les français sont également davantage à consulter leur compte bancaire en ligne (66% en 2021 contre 60% en 2019). L'ensemble des français utilise davantage Internet et les outils numériques : 97,9% des 15-29 ans se sont connectés à Internet. Les personnes âgées de plus de 75 ans sont davantage des internautes. 28% de la population se déclare très à l'aise. Le numérique est davantage utilisé pour contourner, en revanche, une part de la population reste ébouée de ces outils.

B. L'illectronisme

Selon l'INSEE, l'illectronisme se définit comme "la situation d'une personne ne possédant pas les compétences numériques de base [...] ou ne se servant pas d'Internet". Même si l'illectronisme a baissé entre 2019 et 2021, 15,4% de la population française reste touchée.

L'illectronisme touche essentiellement les personnes âgées, qui sont 68% à être concernées parmi les personnes de 60 ans ou plus. Il touche également les personnes les moins diplômées et les personnes en situation de handicap.

Bien que seulement 2% des personnes de 15 à 24 ans soient touchées par l'illectronisme, elles sont 29,8%



Insee
Mesurer pour comprendre

CONCOURS *Carrière interne normal*

ANNÉE *2026*

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N° *[Signature]*

Note :

ÉPREUVE

de *note de Synthèse*

N.B. : Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie.

NOMBRE D'INTERCALAIRES : *2/2*

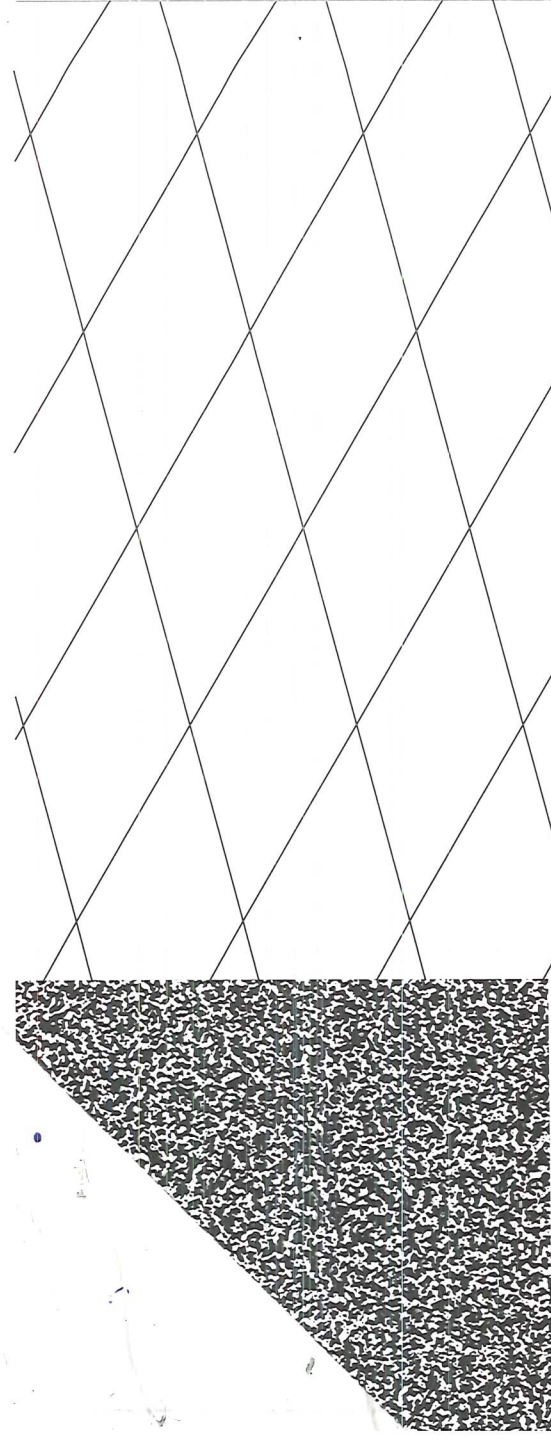
II. Les politiques publiques mises en place

L'accent est à la fois porté par le gouvernement sur la médiation et la formation (A) ainsi que sur l'accessibilité (B).

A. Les actions de formation et de médiation

En 2015, l'Éducation Nationale met en place son plan numérique pour l'école. Un milliard d'euros sont débloqués afin de mieux équiper les écoles et de former les enseignants. Le plan en favorise l'inclusion numérique proposé par le Sénat en 2014 prévoit aussi une meilleure formation des enseignants de relever les difficultés des élèves.

En outre, le Sénat propose de renforcer la formation et l'organisation des médiateurs numériques de créer des guides d'accompagnement dans les



publics et de mieux reconnaître les métiers de la médiation.

Enfin, L'axe n°7 du rapport du Sénat insiste sur le développement des compétences numériques des salariés et propose même une aide pour la numérisation des entreprises.

En parallèle des actions de médiation et d'éducation, ne pose aussi la question de l'accessibilité du numérique.

B. Rendre accessible le numérique à tous

Les services en ligne publics doivent être rendus accessibles à tous grâce notamment à la plateforme "Solidarité numérique", qui doit à l'avenir généraliser et à la mise en accessibilité des sites pour les personnes en situation de handicap. Des standards ont été sollicités au niveau local pour permettre cette accessibilité tant au niveau des sites web que des équipements nécessaires (par exemple, des manettes spéciales). Des entreprises proposent aussi des cabines pour réaliser des démarches administratives

dans l'espace public ou dans les bureaux de tabac.

Afin de lutter contre les freins économiques liés au prix des équipements, des aides financières comme des chèques équipements peuvent être proposés aux foyers les plus modestes.

Les pratiques du numérique changent les français, évoluent, cependant il ne faut pas oublier les personnes âgées du numérique.